

Pour diffusion immédiate

## Daniel Lucier nommé maire suppléant de Brossard

**Brossard, le 21 septembre 2016** – Lors de l'assemblée publique du 20 septembre dernier, le conseil municipal de Brossard a désigné M. Daniel Lucier, conseiller municipal du district 10 (secteurs M-N), pour agir à titre de maire suppléant.



Cette nomination est entrée en vigueur le 21 septembre 2016, et ce, pour une durée indéterminée.

M. Lucier possède et exerce les pouvoirs du maire lorsque celui-ci est absent du territoire ou est empêché de remplir les devoirs de sa charge.

– 30 –

Source : Direction des communications  
Ville de Brossard  
450 923-6311